



## Durée de validité injonction de payer

-----  
Par Joss52

Bonjour,

Je suis redevable à un huissier pour une facture impayée d'eau pour Suez de la somme de 1200 euros, l'injonction de payer est datée de février 2012, est ce que cette dette a une durée de validité ? Est ce que l'huissier peut continuer à me la réclamer sans limites dans le temps et continuer les procédures de saisies sur salaire ou autre pour récupérer l'argent ?

A l'avance merci  
Cordialement  
Joss52

-----  
Par ESP

Bonjour,  
Cela dépend des actions en recouvrement entreprises depuis 2012...

[url=https://www.lextant-avocats.com/fr/actualites/id-56-ordonnance-injonction-payer-interruption-delai-prescription]https://www.lextant-avocats.com/fr/actualites/id-56-ordonnance-injonction-payer-interruption-delai-prescription[/url]